

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE SERVICE - FOURNITURE

Procédure adaptée en application des articles R 2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Pouvoir adjudicateur :

UNICIL SA D'HLM

11, rue Armény

CS 30001

13286 Marseille Cedex 06

R.C.S. Marseille B 573 620 754 - Siret 573 620 754 00032 - APE 6820A

Contact : service marchés publics via l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché et description du marché :

La présente consultation a pour objet le Remplacement des étendages de la Résidence Bon Secours située 5,7,11,13 et 15 Boulevard Bon Secours 13014 Marseille au nom et pour le compte d'UNICIL.

Référence : 26-893

Procédure :

La consultation est passée par procédure adaptée en application des articles R 2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Lieu d'exécution : Boulevard Bon Secours 13004 Marseille

Lieu d'obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation complet peut :

- être consulté et téléchargé sur le site Internet suivant :

<https://www.marches-securises.fr>

Lien : [SA-HLM-UNICIL_13_20260603W2_01](#)

Critères de choix :

Les offres seront analysées et classées des plus avantageuses économiquement aux moins avantageuses en fonction des critères suivants :

1- Critère n° 1 : Le prix des prestations - coefficient de pondération 40% ;

2- Critère n° 2 : La valeur technique - coefficient de pondération 50%. Le jugement de ce critère est basé sur le mémoire technique de 10 pages maximum du candidat, et se décompose de la façon suivante :

- Les moyens humains et matériels spécifiquement affectés à l'exécution du marché, par tâches et par opérations : **coefficient de pondération 15 % ;**
- Les procédés techniques, les matériaux et les fournitures retenues par l'entreprise pour l'offre de base : **coefficient de pondération 15 % ;**
- Le mode opératoire pour le remplacement des étendages et les moyens mis en œuvre pour l'information des locataires et le respect du milieu occupé : **coefficient de pondération 20 %.**

3- Critère n° 3 : La démarche environnementale (RSE) : coefficient de pondération 10 %.

La démarche RSE et les efforts en matière de qualité environnementale démontrés par le candidat pour l'exécution du marché. Par exemple (liste non exhaustive) :

- La provenance et la traçabilité des matériaux, produits et équipements de construction,
- Le réemploi,
- Gestion des déchets de chantier (tri, traçabilité, évacuation),
- L'optimisation de la consommation des ressources (eau, énergie, carburant, matières premières),
- Dispositifs internes de suivi qualité et sécurité,
- Éventuelles certifications ou labels détenus par l'entreprise (ISO, Qualibat, etc.).

Renseignements complémentaires : Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public via la plateforme Marchés Sécurisés.

Date limite de remise des offres : **8 juillet 2026 à 12h00**